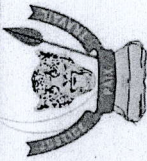


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 162/2023

AU BUREAU D'ETUDES « BKA RDC SARL »

Après avoir reçu le contrat n° 7336/KC/BCECO/DG/DPM/PGM/2023/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million huit cent quarante-six mille neuf cent trente-trois (USD 1 846 933) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains douze mille neuf cent vingt-huit, cinquante-trois centimes (USD 12 928,53).

Fait à Kinshasa, le 11/09/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier a.i

Raymond M. L. YUMBA
Directeur Général a.i

